



# Auvers le Hamon

Bulletin trimestriel n° 25

Date de parution : avril 2018

## Le mot du maire

Nouvelle garderie

Notre nouveau médecin, Mme Michaëla Doncu, s'est installée le 1er mars dernier. C'est une très bonne nouvelle pour notre commune. Elle travaille actuellement dans un bâtiment modulaire, sur un terrain du lotissement Barbes Faillis 3, en attendant la rénovation des salles du Prieuré dédiées aux professionnels de la santé. Il faudra donc attendre un peu pour voir Mme Doncu dans son cabinet définitif. Dans ce bulletin, vous pourrez trouver les jours et heures d'ouverture. Je remercie encore toutes les personnes qui ont participé à ce dossier difficile. Donc, dès maintenant, n'hésitez pas à venir consulter Mme Doncu !

Les travaux de construction nouvelle dans le groupe scolaire se terminent. Quelques ajustements restent encore à réaliser dans un couloir qui permet de passer de ces bâtiments nouveaux aux salles anciennes. Nous espérons que les enfants pourront occuper la garderie après les vacances de printemps.



Par ailleurs, les travaux sur les locatifs du Prieuré et du lotissement de la Couture n'ont pas pu avancer très vite à cause du temps froid et pluvieux de ce premier trimestre. Il est temps que le printemps arrive ! Ces logements seront, semble-t-il, livrés en fin du mois de juillet. Ils pourraient sans doute être habités à partir de septembre.

Concernant la LGV, des études sont actuellement en cours pour tester le niveau sonore des nuisances créées par les trains sur cette ligne à grande vitesse. Des associations de défense ont été formées dans les trois départements traversés et des réunions ont déjà eu lieu dans différentes communes. Une de ces réunions est prévue à Auvers, à la salle des fêtes, le jeudi 5 avril à 20h30. Toutes les personnes intéressées par le sujet sont invitées à y participer.

P. Legay

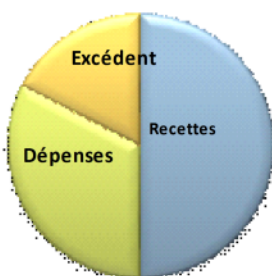
## Finances de l'année 2017

En cette période de l'année et après le contrôle et l'analyse des services du Trésor Public, le compte de résultat du budget 2017 a été présenté et adopté lors du conseil municipal du 22 février dernier. Les finances 2017 se chiffrent comme suit :

### Le compte de fonctionnement:

(charges générales, de personnel et de gestion courante de la commune)

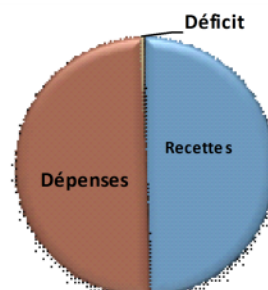
- Recettes: 1 599 357,80 €
- Dépenses: 1 040 971,06 €
- Excédents: 558 386,74 €



### Le compte d'investissement:

(travaux de l'école, entretien des bâtiments, éclairage public...)

- Recettes: 615 137,69 €
- Dépenses: 620 477,29 €
- Déficit : - 5 339,60 €



Selon le rapport d'analyse du Trésor Public, la situation financière de la commune demeure très satisfaisante. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, combinée à un endettement très faible (68 €/hab. contre une moyenne nationale de 593€/hab.) et les ressources fiscales, permettent de dégager un excédent et donc une bonne capacité d'autofinancement (349 €/hab. contre une moyenne régionale de 112€/hab.). Toutefois, la diminution des ressources et des dotations de l'Etat sur ces dernières années, imposent une diminution et une maîtrise des charges pour pouvoir garder cette capacité d'autofinancement avantageuse. C'est dans cette orientation que le budget 2018 sera conduit. Une trésorerie importante offre également un fond de roulement et une marge de manœuvre, pour les investissements et le financement des opérations à réaliser (Prieuré, terrain de sport...); ceci sans avoir recours à l'emprunt. Enfin, la part communale des taxes d'habitation et foncières ne sera pas augmentée en 2018.

## Médecin

### Un nouveau médecin à Auvers.

Après un véritable parcours du combattant, nous avons un médecin à Auvers!

Retour sur ces derniers mois.

C'est en octobre 2017 que le docteur Michaela DONCU était venue de Roumanie pour une première prise de contact avec Auvers-le-Hamon, sa région et ses habitants. Quelques jours après son retour, elle nous donnait une réponse positive. Un deuxième séjour en décembre est alors organisé pour toutes les démarches administratives notamment un rendez-vous au Conseil Départemental de l'Ordre des médecins de la Sarthe. Le docteur Doncu passe l'entretien avec succès et obtient le feu vert. Son dossier est alors transmis au Conseil de l'Ordre National des médecins. Il aura fallu attendre plus d'un mois pour avoir le retour du dossier. Quand le docteur Doncu revient le 24 janvier, elle n'a toujours pas les autorisations administratives. En attendant, elle continue à découvrir la médecine française à la maison médicale de Sablé.

Dans le même temps, la municipalité décide d'aménager un cabinet médical temporaire en attendant la réhabilitation du Prieuré. Une course contre la montre s'engage alors pour installer un bâtiment modulaire sur le lotissement Barbes Faillis. En un temps record, toutes les autorisations sont obtenues, les branchements de réseaux réalisés, l'informatique installée, le cabinet aménagé. Le 1<sup>er</sup> mars le docteur Doncu commence à travailler. Les patients viennent peu à peu, c'est un soulagement pour la commune. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette installation.

Nous renouvelons nos vœux de bienvenue au docteur Michaela Doncu que nous sommes heureux d'accueillir à Auvers-le-Hamon.

---

## Diagnostic archéologique

Préalablement aux travaux de réhabilitation du Prieuré, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives).

En effet, tout permis de construire passe par les services du SRA (Service Régional d'Archéologie) qui dépend de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Le SRA peut prescrire un diagnostic archéologique particulièrement sur des sites historiques comme c'est le cas pour le prieuré. Un arrêté est alors promulgué pour définir les zones de fouille. C'est ainsi que pendant une dizaine de jours un archéologue et une anthropologue ont effectué des recherches dans le jardin du prieuré et sur la placette près de l'église.



Après la signature d'une convention avec la mairie, une première réunion avec les archéologues leur a permis de récolter toutes les données liées au projet d'aménagement ainsi que les documents connus sur l'histoire du site.

Lors du diagnostic, un archéologue, posté devant le godet d'une pelle mécanique, guide le conducteur pour décaper la terre végétale par phases successives jusqu'au niveau des vestiges. À cet effet, il repère les anomalies de terrain (changements de couleur et de texture) pouvant correspondre à des fondations de murs, des fosses à débris, des fosses funéraires, etc.

Quelques-uns des vestiges sont partiellement fouillés, les objets trouvés sont recueillis et analysés.

Les archéologues remettent ensuite un rapport aux services de l'état qui décide alors de la réalisation ou non d'une fouille.

Le diagnostic sur le prieuré a révélé des fondations dans le jardin et dans la cour. Un four domestique ainsi que deux sépultures anciennes ont été découverts sur la petite placette près du cellier. Nous attendons les conclusions du rapport pour en connaître un peu plus sur le prieuré.





Encore un succès mérité pour notre troupe de théâtre auversoise. Après avoir occupé six fois la scène devant un public conquis, la compagnie Pas Sage à l'Acte peut désormais se vanter d'avoir attiré plus de 1000 spectateurs ! Mais quelle est donc la recette de cette petite troupe d'amateurs, qui montent sur les planches depuis 19 ans ? A vrai dire, elle est simple: des comédiens déjantés, du rire en veux-tu en voilà, des décors fait main, une mise en scène réfléchie et un public fidèle ! Et cette année, tous les ingrédients étaient réunis pour notre plus grand bonheur !

Dirigée d'une main de fer par Lucinda Carter, la troupe présentait sa nouvelle pièce: *30 km à pied*, de Jean-Claude Martineau. L'histoire de deux retraités qui, pour échapper à leurs femmes, décident de fuguer, et se retrouvent bien malgré eux au centre de l'attention d'un petit village nommé Piron-sur-Ajasse. Mais il est difficile de déguerpir lorsque tout un village décide de vous aider ! Des jeux de mots à gogo, des situations farfelues et même des chansons...

Un joli programme qui a ravi le public d'Auvers et d'ailleurs. Vous l'avez loupé et vous vous en voulez ? Pas de panique ! Pas Sage à l'Acte sera présent le 3 juin à Parcé sur Sarthe sous le chapiteau de la Houlala Compagnie pour une petite séance de rattrapage.

## La Boîte à Lire

Vous êtes passés devant cette drôle de boîte remplie de livres et vous n'avez pas osé l'ouvrir ? Et bien rassurez-vous : vous pouvez vous servir ! C'est justement le principe de la Boîte à Lire, avec pour mot d'ordre « Liberté ». « Cette boîte est ouverte à tout le monde : chacun est libre de déposer des livres, d'en emporter, voire les deux, selon Sandrine Tellier, boulangère et initiatrice de la B.A.L d'Auvers, le but est que le livre voyage ». Ce surprenant concept n'est pourtant pas d'hier, il est même international ! Après avoir découvert la B.A.L grâce à la page Facebook qui lui est consacrée\*, Sandrine Tellier a donc décidé d'en faire profiter tout le village, mais pas seulement ! « Elle est à la disposition de tous, 7 jours sur 7, 24h sur 24 ! ».

Si la boîte est mise en place depuis le 22 décembre, les échanges de bouquins se font depuis maintenant un an au sein même de la boulangerie : « les gens venaient déposer leurs livres ici, et je les laissais à la vue de tous ». Un système plus compliqué, car ceux-ci n'étaient disponibles que suivant les horaires d'ouverture. Désormais, une jolie boîte « Made in Auvers », confectionnée et gracieusement offerte par Serge Poitou, trône remplie de bouquins en tout genre devant la devanture.

Rappelons que celle-ci s'adresse aux jeunes comme aux moins jeunes, et propose ainsi des livres dédiés à la jeunesse (Bibliothèque Rose et Verte).

Vous souhaitez découvrir des livres en tout genre, de Marcel Pagnol à Stephen King, en passant par Guillaume Musso et John Steinbeck ? Laissez-vous tenter, et osez ouvrir la Boîte à Lire !



\* Page Facebook : « C'est trop de la B.A.L – Boîte à Lire » <https://www.facebook.com/Cest-trop-de-la-BAL-Bo%C3%AEte-%C3%A0-Lire-262999704218603/>

## Carnaval



Le traditionnel Carnaval des écoles s'est déroulé ce matin, par un temps printanier mais froid. Les enfants des écoles se sont réunis sur la place de l'Eglise pour danser tous ensemble autour des « Mr Carnaval » fabriqués par les enfants eux-mêmes; puis, direction la place de la salle des fêtes pour les enflammer.



Tout ceci dans une ambiance festive arrosée de confettis.

La matinée s'est terminée autour de la dégustation de crêpes préparées par le comité de loisirs.

## Quelques dates à retenir

### AVRIL

- 16 Permanence RAMPI (administratif)
- 17 RAM (Relais Assistantes Maternelles)
- 20 Remise des prix du Fleurissement
- 21 Concert « Musique du monde »
- 28 Loto du Comité de jumelage

### MAI

- 1<sup>er</sup> Marché artisanal - Vide-greniers du Comité de loisirs
- 7 Randonnée de Générations Mouvement
- 8 Commémoration du 8 mai 1945 & Repas du CCAS
- 10 -11 Accueil des Allemands par le Comité de Jumelage
- 12 -13
- 18 Présentation du Centre d'accueil d'été
- 26-27 Fête de la pêche au plan d'eau
- 29 RAM (Relais Assistantes Maternelles)

### JUIN

- 1<sup>er</sup> Assemblée générale de l'UCAP
- 2 Concert à l'Eglise St Pierre organisé par la Chorale
- 4 Randonnée de Générations Mouvement
- 8 Bal de Générations Mouvement
- 9 Cochon grillé de l'UCAP
- 9 Concert des élèves du conservatoire - Eglise St Pierre
- 12 Fête des 80 et 90 ans de Générations Mouvement
- 15 Fête de la musique
- 18 Permanence RAMPI (administratif)
- 22 Remise de prix de l'école St Charles
- 26 Pique-nique de l'Atelier peinture et Loisirs créatifs
- 29 Fête de l'Ecole publique

## MOBILE IT 72 - covoiturage associatif

**Les bénéficiaires:** les personnes âgées de 70 ans et +, les personnes handicapées, les personnes de - de 70 ans en situation de perte d'autonomie.

Pour garder ou favoriser un lien social., vous accompagner dans vos déplacements pour :

- effectuer les courses
- aller à la banque, mairie, pharmacie, bibliothèque, etc...
- les rendez-vous médicaux
- les activités de loisirs
- les activités culturelles
- rendre visite à la famille, aux amis

**Les horaires:** du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h sauf jours fériés et entre Noël et 1<sup>er</sup> de l'An

**A la demande sur simple appel téléphonique au: 06.38.94.98.09**

Pour un rendez-vous, vous devez appeler au moins 48 heures à l'avance. Services proposés aux seuls adhérents de l'association.

## Les événements à venir

### 1er mai

Vide-greniers et Marché artisanal de 9h00 à 18h00. Entrée gratuite. **Les particuliers qui souhaiteraient participer au déballage** peuvent s'inscrire au 06.35.21.33.02 ou par mail: **comitedeloisirsauverslehamon@gmail.com**

**Tarif vide-greniers:** 1.50 € le mètre ou 4 € les 3 mètres

**Marché artisanal :** 4 € / 1.20 m

### Commémoration du 8 mai

Vous êtes tous invités à la commémoration du 8 mai, qui se déroulera à 11h00 au monument aux Morts. Le rendez-vous est fixé à la mairie pour le départ du défilé à 10h45. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

### Numéros utiles

**Cabinet médical d'Auvers le Hamon :**

02.43.62.31.59

**Horaires semaine: Lundi, mardi, mercredi:** 9h00 à 12h00 et 14h30 à 19h00

**Jeudi:** 14h30 à 19h00

**Vendredi:** 9h00 à 12h00 et 14h30 à 18h00

**Samedi :** 9h00 à 11h00

**Pharmacie:** 02.43.95.16.80

**Infirmiers:** 06.81.53.60.08

**Kinésithérapeute :** 02.43.92.87.20

**SAMU:** 15 - **Pompiers** 18 - **Gendarmerie:**17

**Paroisse de Sablé: - Presbytère:** 02.43.95.03.80

**Déchèterie de Sablé:** 02.43.95.89.12

### Coordonnées

Mairie - Auvers le Hamon

5 place de la Mairie

72300 AUVERS LE HAMON

Téléphone : 02.43.95.31.13

Télécopie : 02.43.92.48.32

Messagerie : [mairie.auverslehamon@wanadoo.fr](mailto:mairie.auverslehamon@wanadoo.fr)

Site: <http://www.auverslehamon.mairie72.fr/>

#### Horaires ouverture Mairie :

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00**

**Le lundi et vendredi**

**de 14h00 à 17h30**

**Ouvert le samedi de 9h00 à 12h00**

#### Horaires ouverture Agence postale :

**Le lundi, mardi, jeudi et vendredi**

**de 8h45 à 12h00**

**Le samedi de 9h00 à 11h00**

**Fermé le mercredi**